GAZETTE DE VARSOVIE

MERCREDI, 21 AOUT 1793.

VARSOVIE, *le* 21 *Août*.

Suite des séances de la Diète extraordinaire assemblée à Grodno.

Du vendredi 9. Toujours la même matière, la négociation avec le Ministre de Prusse; toujours aussi mêmes projets, mêmes discours & mêmes résultats. Comme dans les séances du 7 & du 8, quelque membres furent d'avis de céder aux représentations de M. de Buchholtz, & d'enjoindre à la Députation, de procéder sans délai à l'échange des pleins-pouvoirs, & de continuer les conférences. Mais la très grande majorité continua de s'opposer à cette mesure, convaincus qu'elle ne pouvoit avoir que des suites funestes. Aussi refuta-t-on avec force le projet remis par M. Włódek, de Rawa, lequel avoit pour objet d'éloigner tous les obstacles, qui pouvoient retarder la négociation entamée. Pour en empêcher plus sûrement l'acceptation, M. Suchodolski Castelan de Smoleńsk en produisit un, dans lequel il traçoit un plan tout opposé. Alors chacun des deux partis déploya force argumens, pour appuyer le projet qui entroit le plus dans ses vues.

Cette matière menoit naturellement à parler de la marche suivie par la Députation, dès la première conférence. Plusieurs membres en prirent occasion de louer son zèle, son patriotisme, & pensèrent qu'elle avoit mérité des Etats, un témoignage public de reconnoissance, lequel devoit être consacré par une constitution particulière, & déposé aux actes de l'assemblée. On remit en conséquence divers projets relatifs à cet objet, & qui renfermoient comme le plan & la formule de la loi qu'on réclamoit. Ces motions applaudies & réfutées tour-à-tour, donnèrent lieu à des débats qui empêchèrent de prendre aucune détermination. Sur ces entrefaires, M. l'Evêque de Livonie prit la parole, & résuma dans un assez long discours, tous les argumens mis en avant dans les séances précédentes, relativement à la suspension des conférences. Il prouva d'abord qu'on devoit aux plus justes titres, un témoignage de reconnoissance à la Députation, pour la conduite ferme & mesurée qu'elle avoit tenue dès l'ouverture de la négociation. Il démontra avec autant d'évidence, la nécessité indispensable où se trouvoient les Etats, d'exiger de M. l'Envoyé de Prusse, qu'il demandât à sa Cour, des pleins-pouvoirs moins généraux & mieux circonstanciés. Il insista aussi sur ce que l'on rappellât à ce Ministre, le traité d'alliance conclu en 1790. & qu'il fut tenu de répondre cathégoriquement, si ce traité seroit observé ou non. Il vouloit en outre que M. l'Envoyé s'expliquât sur les motifs qu'avoit pu avoir S. M. P. pour faire entrer ses troupes sur le territoire de la Pologne, & les y tenir jusqu'à cet instant &c. Enfin il conclut à ce que la députation constitutionelle refondit tous les projets antérieurs & du jour, qui avoient trait à cet objet, & que les combinant avec les observations qu'il venoit de présenter, elle en formât un projet moyen, qui réunissant toutes les vues, pût aussi réunir tous les partis. Comme cette Députation devoit dès le lendemain, soumettre ce projet à l'examen de la Chambre, voulant lui laisser plus de tems pour sa rédaction, S. M. fit lever la séance.

Du samedi 10. La Députation constitutionelle remet le projet qu'elle a rédigé dans le jour, d'après le vœu de la majorité, énoncé dans la séance de la veille. Mais dès la première inspection, on y reconnoit celui de M. Włódek, auquel on avoit fait subir quelques changemens. Une grande partie des membres s'oppose à l'acceptation de ce travail, dont ils démontrent l'insuffisance. M, le Castelan de Smoleńsk lui préfère celui de M. Młodzianowski, dont les vues se rapprochoient des siennes, & demande qu'il soit pris en délibération, ainsi que l'article additionel qu'il y avoit joint. Le Secrétaire alloit faire lecture de ce projet & de celui de M. le Castelan, lorsque M. le Maréchal annonça qu'il venoit de recevoir deux nouvelles notes sous la date de ce jour; l'une de M. l'Ambassadeur de Russie, l'autre de M. l'Envoyé de Prusse. (On les a vues toutes les deux dans notre dernière feuille.)

La lecture de ces notes renouvella la surprise & l'embarras de la Chambre. Ceux qui avoient tenu dès le commencement pour l'échange des pleins-pouvoirs, trouvèrent dans les déclarations des deux Ministres, de nouveaux motifs d'appuyer leur opinion, & même d'en presser l'examen. Mais le parti opposé n'en persista pas moins dans son refus, de souscrire à toute espece de négociations, tant que M. l'Envoyé de Prusse ne seroit pas muni d'autres pleins-pouvoirs. Ainsi les uns vouloient que le projet de M. Włódek fut pris en délibération, les autres continuoient d'appuyer celui de M. Młodzianowski, avec l'addition de M. le Castelan de Smoleńsk. Enfin, pour tâcher de ramener les partis à une opinion uniforme, on porta aux voix cette proposition: lèquel des deux projets en délibération sera-t-il érigé en loi? La pluralité des suffrages se déclara en faveur de celui de M. Włódek, tel qu'il avoit été présenté, après les changemens & corrections que la Députation lui avoit fait subir; il avoit 63 voix contre 26. En conséquence, il reçut la sanction des Etats, & c'est depuis cet instant, que les conférences avec M. l'Envoyé de Prusse, ont été renouées. Nous ne donnerons point ici cette constitution, qui se trouve déjà dans notre avant-dernier No. avec la clause additionelle qu'on y a jointe, & qui la termine.

Du lundi 12. Pour se mettre au courant des diverses motions, qui ont occupé les commencemens & une grande partie de la séance, il faut savoir qu'à celle du 10. un nonce (M. Ciemniewski) avoit fait un très long discours, dans lequel il présentoit historiquement & même avec assez d'éloquence, toute la suite des événemens qui ont marqué les diverses époques du règne de S. M. Egaré par un zèle qui eut été louable, s'il n'eut point un peu tenu de l'enthousiasme, il croyoit y voir la source de tous les malheurs qui ont affligé, & qui tourmentent encore la Pologne. Tirant le voile sur une foule de circonstances, qui tenoient à des causes bien plus éloignées, & que S. M. n'avoit pu ni prévoir, ni à plus forte raison éloigner, dans son patriotisme peu éclairé sans doute, il ne voyoit qu'un coupable, & ce coupable c'étoit le Roi. M. Dziekoński trésorier de Cour de Lithuanie, souleva ce voile que le jenne Nonce avoit jetté à dessein; mais il ne fit qu'effleurer la matière. S. M. elle-même avoit cru devoir répondre à ces inculpations peu motivées, & remontant à l'époque célèbre de la guerre de 7 ans, il avoit suivi sans interruption le fil des événemens jusqu'à nos jours; mais la modestie ne lui avoit pas permis de péser sur les motifs, qui pouvoient servir à sa justification. Ces considérations engagèrent plusieurs nonces, à remettre cette matière sur le tapis. La plupart des discours qui furent prononcés à cette occasion, étoient marqués au coin de la sensibilité la plus touchance, & prouvèrent que dans presque toutes les occasions, le Roi n'avoit réellement eu aucune part aux revers, qui avoient accablé la Pologne; qu'il avoit fait même tous ses efforts, mais des efforts impuissans, pour les détourner; & que ces désastres dont il n'avoit pu arrêter le cours, avoient été un malheur aussi cruel pour lui, que pour la République elle-même. A la suite de ces discours, tous les Nonces vinrent baiser la main de S. M.

Parmi les projets remis à cette séance, il y en eut deux qui fixèrent sur-tout l'attention de l'assemblée. Le premier concernoit les Grands-Généraux & le Général d'artillerie de la Cour: Comme ils se trouvent en pays étranger, & que par conséquent ils ne peuvent remplir leurs fonctions, on vouloit que leurs appointemens fussent suspendus jusqu'à nouvel ordre. Le second avoit pour objet une prorogation de 4 semaines. Tous les deux furent renvoyés à une délibération ultérieure, & la séance levée.

La séance du 14. fut employée à la lecture de la note de M. l'Ambassadeur de Russie, qu'on verra plus bas, & à celle des projets de ratification qui la suivirent. Nous donnerons ici celui de M. Ankwicz, de Cracovie, qui a été le plus fortement appuyé, & qui cependant ne fut point converti en loi ce jour là, non plus que le projet de prorogation qu'on discuta pour la seconde fois.

Note remise le 13. par S. E. M. l'Ambassadeur de Russie.

Le sous-signé Ambassadeur extraordinaire & Plénipotentiaire de S. M. l'Impératrice de toutes les Russies, a

l'honneur d'annoncer à Meſſieurs les Chanceliers, qu'il vient de recevoir de ſa Cour, la ratification du traité conclu & ſigné à Grodno le 11 (22) Juillet. Il s'empreſſe donc de requérir leurs Excellences, de vouloir en faire part aux Illuſtres Etats aſsemblés en Diète Confédérée, s'attendant que les ratifications du côté de Sa Majeſté le Roi, & de la Sme. République ſeront bientôt prêtes, pour être échangées par la Députation, le plûtôt poſſible. — Fait à Grodno, le 2 (13) Août 1793. *Jacques de Siewers.*

Projet de ratification remis par M. Ankwicz Nonce de Cracovie.

Informés par les Chanceliers des deux Nations, que M. de Siewers Ambaſſadeur extraordinaire & Plénipotentiaire de S. M. J. de toutes les Ruſſies, ayant reçu de ſa Cour la ratification du traité conclu récemment, demande de Nous Roi & des Etats aſsemblés en Diète, une ratification ſemblable: à ces cauſes, voulant mettre à exécution le dernier article du dit traité, par lequel Nous Nous ſommes obligés à donner cette ratification, comme auſſi à l'inférer parmi les conſtitutions rendues pendant le cours de la Diète actuelle; Nous Roi & Etats de la République aſsemblés, ratifions & inſérons de fait au recueil des conſtitutions de la préſente Diète, le traité conclu & ſigné entre nous & S. M. l'Impératrice de toutes les Ruſſies: & Nous Roi, de l'aveu des Etats de la République, déclarons que nous ſignerons le dit traité, & enjoignons aux Chanceliers des deux Nations, d'y appoſer les ſceaux ordinaires.

NB. *Nous avons fait mention dans notre dernière feuille, d'une note ſous la date du 13. dans laquelle M. l'Ambassadeur de Russie, après avoir annoncé la ratification par S. M. J. du traité avec la Pologne, signé à Grodno le 22 Juillet, & avoir réquis une ratification ſemblable de la part des Etats, déclare au nom de ſa Souveraine, qu'à cette condition Elle ſe prêtera à toutes les mesures priſes ou à prendre, pour le recouvrement des déniers appartenant à la République, dans celles de ses Provinces nouvellement réunies à l'Empire Ruſſe. On vient de voir par cette note même, qu'il n'y est fait mention d'aucune déclaration de ce genre, & qu'on l'a confondu avec celle du 9. du même Ministre, en réponse à celle de MM. les Chanceliers ſous la date du 7. Quant à la note uniforme, même date, de M. l'Envoyé de Prusse, elle n'existe pas. Sa dernière qui en effet se rapproche beaucoup de celle de M. l'Ambassadeur de Russie, est aussi du 9. (le defaut de place nous force de les renvoyer à Samedi.) —Ces méprises qui peuvent induire en erreur les étrangers, & ſurtout les gazetiers, auxquels notre feuille ſert de guide pour la Pologne; ces mepriſes n'auroient pas lieu, si les personnes qui ſont à même d'avoir ces pieces officielles de la première main, daignoient nous les faire passer, & ne nous mettoient pas dans le cas de chercher à grands fraix, des renseignemens particuliers, ſouvent très incertains.*

(Nous recevons de Grodno, ſous le titre de *Note*, la piece ſuivante dont on demande l'inſertion dans notre feuille. Comme on nous en garantit l'autenticité, nous croyons pouvoir la rendre publique.)

NOTE.

Les ſous-ſignés Nonces des Palatinats, Terres & Diſtricts des Provinces de la Couronne & de Lithuanie, cédant avec une vraie ſatisfaction, aux ſentiments d'eſtime & de reconnoiſſance, dont ils ſont pénétrés envers S. E. M. Pulawski, ont l'honneur de réclamer la bienveillance de ſon Excellence Mgr: l'Ambaſſadeur de toutes les Ruſsies, en faveur de ce digne concitoyen.

S. E. Mgr: l'Ambaſſadeur a du reconnoitre, combien M. Pulawski eſt univerſellement aimé & eſtimé par toute la Nation. La preuve évidente en eſt, qu'il a ſu rallier un auſſi grand nombre de proſélites, pour appuyer à cette Diète le ſyſtême de ſa Cour. Les ſervices qu'il a rendus à ſa patrie, ne ſont pas moins notoires. Revêtu à pluſieurs repriſes de divers emplois; en même tems Nonce & Maréchal de la Confédération, il a rempli toutes ces charges avec autant d'honneur que de dignité, & toujours à l'avantage de ſes concitoyens. Il a prouvé par toutes ſes démarches, qu'il n'avoit en vue que le bien-être de l'Etat.

S'il a ſu ſe montrer dans la carriere civile, citoyen actif & vertueux, il ſaura d'autant plus facilement être utile à ſa Nation, dans l'Etat militaire. Elevé dès ſa jeuneſſe dans ce métier pénible & glorieux, il a paſſé tous les grades, juſqu'au rang de Général-Inſpecteur, dont il eſt revêtu actuellement, & ſa principale étude a été d'acquérir les talens néceſſaires à ſon état, tant dans ſon propre pays, que dans l'étranger. Auſſi déploya-t-il dans chaque occaſion, la plus grande intelligence & la fermeté la plus conſtante. Connoiſſant d'ailleurs les vrais intérêts de ſa patrie en fait de politique, & convaincu qu'Elle ne ſauroit être heureuſe, ſans une étroite liaiſon avec l'Empire de Ruſſie, & la plus grande confiance dans la protection de l'*Auguste Catherine*, il a toujours ſoutenu avec zèle, les intérêts de cette grande Souveraine, & il a ſu inſpirer les mêmes ſentimens à ſes compatriotes.

Les ſous-ſignés ayant appris que la charge de Grand-Général de la Couronne, eſt vacante par la réſignation de M. Branicki, ils croyent ne pouvoir mieux témoigner leur attachement à la perſonne de M. Pulawski, qu'en venant préſenter au nom de la Nation, à S. E. Mgr: l'Ambaſſadeur, leurs vœux ardents de voir cette dignité conférée à cet eſtimable concitoyen.

Ils ſe flattent en même tems, que ſenſible à leurs deſirs, & convaincu de la juſtice de leur demande, S. E. M. l'Ambaſſadeur voudra bien s'intéreſſer efficacement en faveur de M. Pulawski, auprès de ſa Majeſté le Roi, (ce que les ſous-ſignés ne manqueront pas de faire auſſi de leur côté, à la ſéance de la Diète:) perſuadés que par là ils allieront les vrais intérêts du pays, avec le vœu général de la Nation.

Fait à Grodno, ce 14 Août 1793.

Rokitnicki Maréchal & Nonce de Płock. — Bleszyński, de Sandomir. — Mikorski, de Wyszogrod. — Szydłowski, de Mielnick. — Karski, de Płock. — Suffczyński, de Chełm. — Drewnoski, de Łomżyńsk. — Rokossowski, de Biełsk. — Oziębłowski, de Brzesk en Lith: — Gałęzowski, de Lublin. — Staniszewski, de Czersk. — Stoiński, de Lublin. — Gosławski, de Sandomir. — Kamochi, de Rawa. — Deskour, de Rawa. — Plichta, de Sochaczew. — Włodek, de Gostinsk. — Łopott, de Nowogrod. Ostrorog, de Nursk. — Woynilowicz, de Nowogrod. — Buchowiecki, de Brzesk en Lith: — Głębocki, de Cracovie. — Rakowski, Maréchal & Nonce de Wisk. — Podhorski, de Wołhynie. — Szydłowski Maréchal & Nonce de Ciechanów. — Oldakowski, de Bielsk. — Bogucki, de Wyſzogrod. — Szemioth, de Wołhynie. — Raczyński, de Sandomir. — Tuhanoski, de Nowogrod. — Młodzianowski, de Rożańsk. — Orański, de Biełsk. — Łaskarzewski, de Biełsk. — Modzeleski, de Livonie. — Klicki, de Varsovie. — Grzegorzewski, de Płock. — Wilamoski, de Zakroczym. — Skarbek, de Rawa. — Poniński de Zakroczym. — Krasnodębski, de Liwsk. — Cieszkoski, de Wołhynie. — Cieszkoski, Maréchal & Nonce de Biełsk. — Snarski, Maréchal & Nonce de Livonie. — Ciemniewski, de Rożansk. —Fabricy, de Czerniechów. — Jankoski, de Sandomir. — Łobarzewski, de Czerniechów. — Waleski, de Wołynie. — Rohoziński, de Czerniechów. — Obniński, de Lublin...

Addit: Les ſous-ſignés n'ayant pu à cauſe de leur abſence, joindre leurs vœux à ceux de leurs collègues, en faveur de S. E. M. Pulawski Maréchal de la Confédération de la Couronne, ont l'honneur par cet écrit ſéparé, de témoigner les mêmes ſentiments, & de réclamer pour ce digne citoyen, la bienveillance de S. E. M. l'Ambaſſadeur de toutes les Ruſſies & la haute & puiſſante protection de ſa Souveraine. — Fait à Grodno, le 14 Août 1793.

Zaleski, Notaire & Nonce de Lublin. — Zambrzucki, de Nursk. — Choynowski, de Wilna. — Drągowski de Bielsk. —Cte. Manuzzi, de Livonie. — Jozefowicz, de Livonie. — Sztey de Livonie.

Une partie de la ſéance de ce jour (14.) a été priſe par les diſcours d'un grand nombre de membres, qui ont recommandé M. Pulawski à S. M.

FRANCE.

Rapport fait à la Convention Nationale, par M. David membre de cette aſsemblée, ſur l'ordre, la marche & les cérémonies qui doivent être obſervées le jour de la Fédération, fixée au 10 Août.

„Ne vous étonnez pas, citoyens, ſi dans ce rapport je me ſuis écarté de la marche uſitée juſqu'à ce jour. Le génie de la liberté n'aime pas les entraves. Réuſſir eſt tout; le choix des moyens eſt indifférent.“

„Peuple magnanime & généreux, Peuple vraiment digne de la liberté, Peuple François, c'eſt toi que je vais offrir en ſpectacle aux yeux de l'Eternel. En toi ſeul il reconnoitra ſon ouvrage: Il va revoir les hommes égaux & freres, comme ils ſont ſortis de ſes mains divines. Amour de l'humanité, liberté, égalité animez mes pinceaux.“

„Les François réunis pour célébrer la fête de l'unité & de l'indiviſibilité, ſe leveront avant l'aurore. La ſcène touchante de leur réunion, fera éclairée par les premiers rayons du ſoleil. Cet aſtre bienfaiſant dont la lumière s'étend ſur tout l'Univers, ſera pour eux le ſymbole de la vérité à laquelle ils adreſſeront des hymnes, témoignages précieux de leur amour & de leur reconnoiſſance.“

Première Station.

„Le raſſemblement ſe fera ſur l'emplacement de la Baſtille. Au milieu de ſes décombres, on verra s'élever

la fontaine de la régénération, représentée par la nature. De ses fécondes mamelles qu'elle pressera de ses mains, jaillira avec abondance une eau pure & salutaire, dont boiront tour, à-tour, les 86 commissaires des envoyés des assemblées primaires, un par département. Le plus ancien d'âge aura la prééminence; une seule & même coupe servira pour tous. "

„Le Président de la Convention après avoir par une espece de libation, arrosé le sol de la liberté, boira le premier. Il fera successivement passer la coupe aux commissaires des envoyés des assemblées primaires, qui seront appellés par lettre alphabétique, au son de la caisse & de la trompe. Une salve d'artillerie à chaque fois qu'un commissaire aura bu, annoncera la consommation de l'acte de fraternité. "

„Alors on chantera sur l'air chéri des enfans de Marseille, des strophes analogues à la cérémonie. Le lieu de la scène sera simple; la richesse en sera prise dans la nature. De distance en distance on verra tracées sur des pierres, diverses inscriptions qui rappelleront la chute du monument de notre ancienne servitude.—Quand les commissaires auront achevé de boire, ils se donneront réciproquement le baiser fraternel."

„Ensuite le cortège dirigera sa marche par les boulvards. En tête seront les sociétés populaires réunies en masse. Elles porteront une bannière sur laquelle sera peint l'œil de la surveillance, pénétrant un épais nuage."

„Le second groupe sera formé par la Convention Nationale marchant en Corps. Chacun de ses membres portera à la main, pour seule & unique marque distinctive, un bouquet formé d'épics de bled & de différens fruits. Huit d'entre eux porteront sur un brancard, une arche qui sera ouverte. Elle renfermera les tables sur lesquelles seront gravés les droits de l'homme, & l'acte constitutionel. "

„Les commissaires des envoyés des assemblées des 86 départemens, formeront une chaine autour de la Convention Nationale. Ils seront unis les uns aux autres, par le lien léger mais indissoluble de l'indivisibilité, que doit représenter un cordon tri-color. Chacun d'eux sera distingué par une pique, portion du faisceau qui lui aura été confié par son département. Il la tiendra d'une main, avec une banderole sur laquelle sera écrit le nom de ce département. De l'autre, il portera une branche d'olivier, symbole de la paix.—Les envoyés des assemblées primaires porteront également à la main, une branche d'olivier. "

„Le troisième groupe sera composé par toute la masse respectable du *Souverain*. Ici tout s'éclipse, tout se confond en présence des assemblées primaires; ici il n'y a plus ni sociétés, ni corporations. Tous les individus réellement utiles, seront indistinctement confondus, bienque caractérisés par leurs marques distinctives. Ainsi l'on verra le Président du conseil exécutif provisoire, sur la même ligne que le forgeron; le Maire avec son écharpe, à côté du bucheron ou du serrurier. Le juge avec son costume & son chapeau à plumes, auprès du tisserand ou du cordonnier. Le noir Affricain qui ne diffère que par la couleur, marchera à côté du blanc Européen. Les intéressans élèves de l'institution des aveugles, trainés sur un plateau roulant, offriront le spectacle touchant du malheur honoré. "

„Vous y serez aussi tendres nourissons de la maison des enfans trouvés! Portés dans de blanches barcellonnettes, vous commencerez à jouir de vos droits civils, trop justement recouvrés. Et vous artisans respectables! vous porterez en triomphe les instrumens utiles & honorables de votre profession..... Au milieu de cette grande & industrieuse famille, on remarquera sur-tout un char vraiment triomphal. Ce sera une simple charue, sur laquelle seront assis un vieillard & sa vieille épouse, trainés par leurs propres enfans; exemple touchant de la piété filiale, & de la vénération pour la vieillesse.—Parmi tous les attributs de ces divers métiers, on lira ces mots tracés en gros caractères."

Voilà les services que le peuple infatigable rend à la société humaine.

„Un groupe militaire succèdera à ce dernier. Il conduira en trihomphe un char attelé de huit chevaux blancs, & supportant une urne dépositaire des cendres de tous les héros, morts glorieusement pour la patrie. Ce char orné de guirlandes & de couronnes civiques, sera entouré des parens de ceux, dont on célébrera les vertus & le courage. Ces citoyens de tout âge & de tout sexe, auront des couronnes de fleurs à la main. De plusieurs cassolettes disposées autour du char, s'élévera la fumée des parfums brulés en l'honneur des martyrs de la liberté; enfin une musique guerrière fera retentir les airs de ses sons belliqueux. La marche sera fermée par un détachement d'infanterie & de cavalerie, au centre duquel seront trainés des tomberaux, revêtus de tapis parsémés de divers ornemens allégoriques, représentant toutes les anciennes dignités, & chargés de tous ces attributs imposteurs, orgueilleux & viles hochets de l'ignorante noblesse. Au dessus de ces tomberaux, flotteront des bannières portant ces mots:"

Peuple! voilà ce qui fit toujours le malheur de la société humaine.

Seconde Station.

„Le cortège étant arrivé dans cet ordre au boulevard Poissonnier, rencontrera sous un portique en arc de trihomphe, les héroïnes du 5. & 6 Octobre 1789. assises comme elles l'étoient alors sur leurs canons. Les unes porteront des branches d'arbres, les autres des trophées, signe non équivoque de la victoire éclatante, que ces courageuses citoyennes remportèrent sur les gardes du Corps. "

„Là, elles recevront des mains du Président de la Convention Nationale, une branche de laurier; puis faisant tourner leurs canons, elles suivront en ordre la marche, & conservant toujours cette attitude noble & fière, elles se réuniront au *Souverain*."

„Sur le monument on lira des inscriptions, qui retraceront ces deux mémorables journées. Les harangues, les chants d'allégresse, les salves d'artillerie se renouvelleront à chacun des postes."

Troisième Station.

„Citoyens! nous voilà arrivés à l'immortelle & impérissable journée du 10 Août. C'est sur la place de la révolution qu'il convient de la célébrer."

„Sur les débris encore existans de la Statue de Louis XVI. s'élevera celle de la liberté, dont l'inauguration doit se faire d'une manière solemnelle. Des chênes touffus formeront autour d'elle, une masse imposante d'ombre & de verdure. Leur feuillage sera couvert des offrandes de tous les François libres: rubans tricolores, bonnets de la liberté, hymnes, inscriptions, peintures, enfin tous les emblêmes qui plaisent à la divinité. A ses pieds sera un bucher, dont le pourtour sera revêtu de gradins. C'est là que dans le plus profond silence, seront offerts en sacrifice expiatoire, tous les attributs de la fausse grandeur, tous ces parchemins qui servirent de titre à une noblesse insolente & despotique. Là, en présence de la Déesse chérie des François, les 86 commissaires, chacun une torche à la main, s'empresseront à l'envie d'y mettre le feu. La mémoire des oppresseurs de toutes les classes, y sera vouée à l'exécration publique, & aussitôt après, des milliers d'oiseaux rendus à la liberté, portant à leur cou de légères banderoles, sur lesquelles seront inscrits divers articles des droits de l'homme, prendront leur vol rapide dans les airs, & porteront au ciel les témoignages de cette liberté rendue à la terre."

Quatrième Station.

„La quatrième station se fera sur la place des Invalides. Au milieu de cette vaste enceinte, & sur la cime d'une montagne, s'annoncera de loin une figure colossale représentant le peuple François, qui rassemblera de ses bras vigoureux, le faisceau départamentale. L'ambitieux Fédéralisme sortant de son fangeux marais, écartera d'une main les roseaux qui dérobent à l'œil sa face hideuse; de l'autre, il tâchera d'arracher quelque portion de ce faisceau. Le peuple François l'appercoit, prend sa massue le frappe, & le fait rentrer dans ses eaux croupissantes, pour n'en sortir jamais."

Cinquième Station.

„Cette dernière station aura lieu au champ de Mars. Avant d'y entrer, on rendra hommage à l'égalité, par un acte autentique & nécessaire dans une République. On passera sous un portique, dont la seule nature semblera avoir fait tous les fraix. Deux thermes, symboles de cette égalité & de la liberté qui la vivifie, ombragés par un épais feuillage, séparés & en face l'un de l'autre, supporteront à une distance proportionnée, une guirlande tricolore, à laquelle sera suspendu un vaste niveau, le niveau National. Il planera indistinctement sur toutes les têtes; tous devront traverser cette espece de voute, emblême de leur nouvel état. Et vous aussi, divinités qu'encensoit l'ancien régime, vous qui jouissez encore dans le sécret, de l'orgueilleux souvenir de vos titres méprisables, & qui êtes toujours prêts à en abuser, vos fronts altiers plieront comme les autres sous ce joug uniforme."

„Arrivés au champ de Mars, la Convention Nationale, son Président à la tête, & les 86 commissaires des envoyés des assemblées primaires, monteront les dégrés de l'autel

de la patrie. Pendant l'intervalle, chacun ira attacher son offrande au pourtour de l'autel. Ce seront les fruits de son métier ou de son art; & cet autel se trouvera paré plus magnifiquement, que par les emblêmes recherchés d'une futile & insignifiante peinture. C'est un peuple immense & laborieux qui offre en hommage à la patrie, des instrumens annoblis par l'usage qu'il en fait, des instrumens qui assurent la subsistance de sa femme & de ses enfans.—Cette cérémonie achevée, le peuple se rangera autour de l'autel. Le Président de la Convention Nationale, y déposera tous les actes de recensement des votes des assemblées primaires, & le vœu du Peuple François sur la constitution, sera proclamé en présence de tous les envoyés du *Souverain*, & sous la voute du ciel. Le peuple en masse fera serment de la défendre jusqu'à la mort, & une salve générale couronnera cette sublime prestation."

„Le serment fait, les 86 commissaires s'avanceront vers le Président de la Convention, & lui remettront chacun la portion de faisceau, qu'ils ont porté à la main, tout le tems de la marche. Le Président les rassemblera tous ensemble, les liera avec un ruban tricolor, & remettra ensuite au peuple, ce faisceau étroitement uni, en lui disant: *qu'il sera invincible s'il ne se divise pas.* Il lui remettra de même l'arche qui renferme la constitution, & prononcera à haute voix ces paroles: *Peuple, je remêts le dépot de la constitution, sous la sauve-garde de toutes les vertus.* Le peuple les recevra respectueusement, & les portera en triomphe. Des baisers fraternels mille fois répétés, termineront cette scène nouvelle & touchante."

„Citoyens, n'oublions pas les services glorieux qu'ont rendus à la patrie, nos freres morts pour la défense de la liberté. Après avoir confondu nos sentimens mutuels, dans de sincères & tendres embrassemens, il nous reste un devoir sacré à remplir, celui de célébrer par des hymnes & des cantiques, le trépas glorieux de nos freres."

„Le Président de la Convention Nationale remettra au peuple l'urne cinéraire, après l'avoir couronnée de lauriers, sur l'autel de la patrie. Le peuple la recevra de ses mains, avec un sentiment de douleur pleine de dignité; puis il ira la déposer dans le lieu, où l'on doit élever par la suite une superbe piramide. Cette fête sera terminée par un banquier frugal. Le peuple assis fraternellement sur l'herbe, & sous des tentes pratiquées à cet effet, dans le pourtour de l'enceinte, mangera en commun & sans distinction, la nourriture qu'il aura apportée. A la suite de ce repas champêtre, on représentera sur un vaste théatre construit à cet usage, diverses pantomimes qui retraceront les principaux événemens de notre révolution....."

Le plan rédigé & lu par M. David à la séance du 12 Juillet, a été adopté par la Convention Nationale, & converti en décret.

Des lettres particulières de Paris sous la date du 2. assurent que les préparatifs indiqués dans ce plan, étoient déjà effectués; que plusieurs villes des départemens en insurrection, avoient nommé des députés pour assister à cette fête, & que tout annonçoit l'exécution la plus paisible. — Ce qui donne les plus grandes espérances, c'est que la ville de Lyon si acharnée contre la Capitale, est, dit-on, revenue à son devoir, a relaché les commissaires Nationaux, & accepté la constitution. On apprend en outre, qu'une partie de l'armée Marseilloise repoussée par les patriotes, a quitté les armes & retourne dans ses foyers. Le Général Santerre a été moins heureux avec les Royalistes. A la tête de 18000 hommes, il s'est laissé battre complettement par 4000. La gazette de Hambourg le dit blessé; celle de Leipzig prétend qu'il est tué, sauf à le ressusciter dans quelques jours, pour venger cet affront.

Extrait du rapport du Général Beauharnais, Commandant en Chef l'armée du Rhin, sur les affaires du 19. 21. & 22. Juillet.—daté du 23.

„Dans la vue de faire lever le siège de Mayence, ou du moins d'en retarder les opérations, jusqu'à ce que je fusse assez en forces, pour opérer une diversion puissante, je me décidai à faire l'attaque des hautes montagnes qui bordent Frankwiller, & qu'occupoit l'ennemi. En conséquence, je partageai mes troupes en 6 colonnes, dont les deux moindres devoient faire de fausses attaques, tandis que les quatre autres tenteroient réellement de débusquer les Prussiens & les Autrichiens, des postes de Cleisveiller, Franceviller & Burveiller. Cette attaque eut le plus grand succès, & l'ennemi déposté, abandonna successivement les villages de Bellheim, Ottersheim, & Kintelheim. Le principal avantage qui résulte de cette expédition, c'est d'ouvrir la communication avec le Duché de Deux-Ponts, & de faciliter la réunion de l'armée de la Moselle. Nous avons perdu assez de monde; mais l'ennemi a eu une perte encore plus considérable."—(En effet, les rapports Allemands eux-mêmes, font monter cette perte à plus de 1200 hommes, dont 400 Autrichiens, autant de Prussiens, 200 Hongrois, 180 ou plus de la Légion de Condé &c.)

„Voyant que cette affaire qui avoit duré depuis 3 heures du matin, jusqu'à la nuit, ne remplissoit point entièrement mon but, je fis une nouvelle tentative le 21. & une troisième le 22. le combat fut à chaque fois aussi long, aussi opiniâtre & aussi sanglant. Nous occupâmes encore quelques postes fortifiés par l'ennemi, & nous le repoussâmes presque par-tout. Mais n'ayant pu le chasser entièrement des montagnes & de leurs défilés, qui seuls pouvoient nous ouvrir le chemin de Mayence, je vais preparer tout pour une quatrième attaque, qui, je l'espère, sera décisive. Les troupes de la République se sont montrées avec toute la bravoure qu'on a droit d'en attendre. Leur intelligence & leur sang-froid est du plus heureux augure.—L'armée sous mes ordres, en y comptant les renforts qui me sont arrivés, est au complet de 120000 hommes....."

(Un qui-pro-quo typographique nous a forcés de remettre à cette feuille, ce rapport qui étoit préparé pour le No. passé.)

La gazete de Leipzig assure, qu'aussitôt que la Convention apprit la nouvelle de la reddition de Mayence & de Valenciennes, elle donna ordre au comité de sureté générale, de faire transporter Marie Antoinette à la Conciergerie, & d'instruire son procès avec célérité. Le gazetier ajoute qu'elle aura le même sort que son époux, & qu'après sa mort, tous les membres de la famille des Bourbons seront exilés, exceptés les deux enfans de Louis XVI. qui seront gardés comme otages..... Effectivement une Reine infortunée détenue dans une captivité aussi pénible que longue, n'ayant aucunes relations ni à l'intérieur ni au dehors, a du contribuer beaucoup à la reddition de ces forteresses, & sa tête roulant sur la poussière, sera un spécifique excellent pour empêcher la prise de celles qui restent. On nous demandera peut-être comment le gazetier de Leipszig savoit le 6 Août, ce qui s'étoit passé à Paris le 1. ou le 2. Nous n'en savons rien, c'est à lui qu'il faut le demander.

De Spire, le 30 Juillet. Le 28. les Impériaux & le Corps de Condé se sont portés en avant; ils ont chassé les François de leurs retranchemens de Bellheim, leur ont pris leurs canons, & les ont repoussés jusqu'à Weissembourg & Lauterbourg. Les patriotes ont également été forcés d'abandonner le Bienewald. Depuis ce moment, les Autrichiens ont pris poste à Ickim, Rheinzabren & Langenkaudel. Après l'arrivée des renforts qu'ils attendoient de Mayence, leur aile gauche s'est approchée de Landau, & occupe maintenant Neudorff & ses environs. Il n'y a plus de François sur les hauteurs qui environnent Deux-Ponts.—On dit la garnison de Landau forte de 10000 hommes. Cette place va incessamment être bloquée par les troupes combinées.

De Bruxelles, le 1 Août. La garnison de Valenciennes, forte d'environ 7000 hommes, ayant à la tête son Commandant, Ferrand, est sortie aujourd'hui de la place, en défilant par la porte de Cambrai. Les troupes combinées étoient rangées en haye, depuis la dite porte jusqu'à la Cense Briquette, où la garnison déposa les armes, & fut escortée ensuite par 2 divisions de cavalerie, jusqu'à Avesne-le-sec. Après son départ, le Général Baron de Lilien entra dans Valenciennes, avec les troupes qui doivent en former la garnison. — Les articles de la capitulation de Valenciennes, sont trop longs pour pouvoir trouver place dans cette feuille; nous les remettons à celle de Samedi.

La garnison de Valenciennes sera formée par nos régimens Wallons, qui depuis le commencement de la campagne actuelle, ont tant souffert qu'ils ont le plus grand besoin de réparer leurs pertes.—Les François font de nouvelles dispositions dans leurs armées; plusieurs petits camps sont levés. On croit que leur plan est de concentrer leurs forces dans l'intérieur.

On a enlevé ici la nuit passée, plusieurs François suspects; beaucoup d'autres sont obligés de quitter ce pays. —Les Ex-Généraux François, Marassé & Berneron, qui demeuroient tous deux à une petite distance de Bruxelles, y sont gardés à vue par six cavaliers de la maréchaussée; le scellé a été mis sur tous leurs papiers. Dumourier a trouvé moyen d'échapper.—La cause de ces démarches sévères, est un écrit où cet ex-Général, dans l'espoir sans doute de regagner l'estime de ses compatriotes, qu'il ne récouvrera pas, paroissoit vouloir jouer le sans-culotisme. Il leur dévoiloit les projets des Puissances alliées, & les engageoit à se réunir, pour opposer à l'ennemi une résistance d'autant plus efficace, &c.